

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	B M W	3,0 CSL (moteur 131)	CH 0072 41

Constructeur BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG, München (D)
 Identification "3,0 CSL" de chaque côté sur les ailes AV + à droite à l'arrière du véhicule et sur plaquette du constructeur
"L" sur plaquette du constructeur, frappé par l'importateur) "MOTAG" et "CH 0072 41" s. plaquette de l'importateur *
 Plaquette constr. À droite sous capot moteur derrière l'auvent
 No du châssis À droite sur face AR de l'auvent sous capot moteur
 Ident. du moteur "131" à gauche à l'avant sur flasque de pompe à eau (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. M O T A G, FWA-Import (Schweiz), Postfach, 8157 Dielsdorf
 Véhicule homologué 2275467 Signes fixes dans code du type 3,0 CSL

CHASSIS

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique toute synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement AR
 Frein de service hydr.2-circ.(1-circ.sur toutes les roues + 1-circ. sur roues AV) disques avec assistance par dépress. limiteur sur roues AR
 Frein auxiliaire mécanique, expansion interne, sur roues AR
 Frein d'arrêt id. frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différ.de niveau;lampe-tém.comb.av.frein à main

MOTEUR

Marque	<u>B M W</u>	Type	<u>1 3 1</u>
Construction	<u>en ligne</u>	Temps	<u>4</u>
Carburant	<u>R</u>	Position	<u>avant</u>
Refroidiss.	<u>eau</u>	Nombre cylindr.	<u>6</u>
Alésage	<u>89,25</u>	Course	<u>84</u>
Cylindrée	<u>3152</u>	CV-impôt	<u>16,05</u>
Puissance en CV	<u>206 DIN</u>	à t/min	<u>5600</u>
Bruit	<u>76</u> dB/A	à t/min	<u>4200 (3/4)</u>
Silencieux	<u>3 pots 720x120x85/316x155x70/795x6140</u>		
Mesure des gaz	<u>CO < 1,0 % à 850 t/min / ECE 15 +)</u>		
Déparasitage	<u>OCE annexe B chiffre 3 et chiffre 4 = A + 2</u>		

CARROSSERIE

limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité oui Rétroviseur 1/intér.+1/d. rech
 Cale - Attelage -
 Antivol verrou de direction

Nombre de places t 5 av 2 centre - ar 3

DIMENSIONS

	int.	ext.		
Longueur		<u>4600</u>	Empattements	<u>2625</u>
Largeur		<u>1715</u>		
Hauteur		<u>1400</u>	Voie	av <u>1470</u> ar <u>1425</u>
Porte à faux	lat.	<u>-</u>	Voies	av <u>-</u> ar <u>-</u>
	av	<u>925</u>		
	ar	<u>1050</u>	Braquage	g <u>9,60</u> d <u>9,40</u>
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

POIDS	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>690</u>	<u>600</u>	<u>1290</u>
Charge utile	<u>115</u>	<u>235</u>	<u>350</u>
Poids total	<u>805</u>	<u>835</u>	<u>1640</u>
Garantie fabr.			<u>1650</u>
Dimens. pneus	<u>195/70 VR 14</u>	<u>195/70 VR 14</u>	(Variantes
Ply / atü	<u>2,2</u>	<u>2,2</u>	voir
Charge	<u>1090</u>	<u>1090</u>	remarques)
pour V max	> <u>210</u>	> <u>210</u>	

Garantie poids remorquable avec frein	<u>1000</u>
Garantie poids remorquable sans frein	<u>620</u>
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	<u>220</u> km/h
Vitesse maximale testée	

EQUIPEMENT	§)	
Feux de route	HR (E)	
Feux route compl.		
Feux de croisement	HC (E)	
Feux de position	A (E) dans HC	
Feux de brouillard	Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)	feu de recul 2/séparés
Clignoteurs	av 1 (E)	l 5 (E) ar 2a (E)
Câtiadioptrés	av -	l ar I (E)
Feux de gabarit	av -	l ar
Avert. optique	oui	Eclair. plaque 2/s.pare-chocs
Essuie-glace	2/balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	HELLA 001 783 / 001 784 / 001 785 (100) dB/A	
	() dB/A	
	() dB/A	

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	B M W	3,0	CSL
Homologation			
No	CH	0072 41	
Carrosserie	limousine		
Places total	5	avant	2
Poids à vide	1290	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	16,05
Poids total	1650	Cylindrée	3152

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- *) Identification: seuls les véhicules portant la plaquette "NOTAC" avec le No d'homologation, montée sous le capot vers la plaquette du constructeur, peuvent être admis sur la base de la présente fiche d'homologation.
- +) La vignette ECE 15 se trouve à droite, sous le capot, derrière l'avent.
- §) Equipement : les feux de brouillard arrières sont débranchés par l'importateur.

Parties extérieures de la carrosserie:

- admises : le "spoiler" frontal
les éléments profilés sur les ailes avant
le "spoiler" transversal à l'extrémité du coffre
les goujons de sécurité du capot-moteur
- non admises : le renvoi d'air à l'arrière du toit
l'ensemble des allerons à l'arrière sur le couvercle du coffre.

Lieu et date de l'homologation
Dielsdorf, 9.5.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES